

26 fév 2021 -18:34

Appartient à [Conseil des ministres du 26 février 2021](#)

## Covid-19 : accroissement des crédits de personnel de la CAPAC pour 2021

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'accroissement non-structurel des moyens de personnel de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC) pour 2021, afin de faire face à l'augmentation du volume de travail du fait de la crise sanitaire.

La CAPAC est durement touchée par la crise Corona. Les chiffres du chômage temporaire restent élevés et ceux du chômage complet sont en hausse. Dans ce cadre, la charge de travail reste élevée et devrait rester ainsi jusqu'à la fin de la crise. En 2020, la CAPAC a fait appel à la provision Corona à plusieurs reprises,. Elle avait alors pu bénéficier d'un financement pour le recrutement de 40 contractuels.

Afin de pouvoir continuer à garantir le service aux citoyens, il est indispensable de prévoir un remboursement des surcoûts des 40 agents contractuels, engagés et formés à la réglementation chômage de base pour faire face à la crise. Ceux-ci devraient être maintenus durant le premier semestre 2021. Les besoins sont en outre en croissance et une demande supplémentaire de 20 agents contractuels pour 6 mois est formulée.

Le Conseil des ministres a dès lors marqué son accord sur un budget additionnel, non-structurel, de 1,5 million d'euros pour le premier semestre 2021 :

- un budget d'un million d'euros afin d'assurer le maintien indispensable des 40 renforts d'agents contractuels niveau C, engagés et formés à la réglementation chômage en 2020
- un budget de 500.000 euros pour couvrir l'engagement de 20 agents contractuels de niveau C, pour une durée de 6 mois en 2021, qui seront affectés au call center et aux bureaux de paiement

Les crédits additionnels seront inscrits au budget de l'institution lors du contrôle budgétaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de  
l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)